

Circulaire Congrès FSESP n° 7 (2009)

À toutes les organisations affiliées
Copie aux membres du Comité exécutif, des
Comités permanents et du Comité des
femmes et de l'égalité des sexes

Réf. : CFP/DG/cb

Demander : Diane Gassner/Anneke Krijger

Le 11 février 2009

APPEL À CANDIDATURES

(lettre et annexes à la traduction)

Chers collègues,

Veillez trouver ci-joint (en Annexe I) le formulaire de candidature ainsi que des extraits des Statuts de la FSESP relatifs à la composition de ses comités statutaires, à savoir :

1. le Comité exécutif ;
2. les Comités permanents ;
3. le Comité des femmes et de l'égalité des sexes.

REPRÉSENTATION ÉQUILBRÉE DES SEXES : Le préambule des Statuts révisés de la FSESP, qu'il est prévu d'adopter au Congrès, stipule que les politiques et structures de la FSESP doivent favoriser l'égalité des chances. Le paragraphe 3.4 inscrit au nombre de nos valeurs communes la promotion de l'égalité des sexes et de l'égalité des chances et de traitement pour tous. Veuillez en tenir compte lors la désignation de vos délégués.

Ci-joint également (en Annexe II) les règles applicables à l'organisation de l'interprétation pour ces réunions.

Veillez compléter et retourner le formulaire de candidature fourni en Annexe III pour le 14 avril 2009 au plus tard.

Les pays ou collèges électoraux ayant soumis des candidatures au cours de ces derniers mois ne sont PAS tenus de les reconfirmer.

Toutes les informations se rapportant au Congrès figurent sur le site Internet de la FSESP à l'adresse suivante : <http://www.epsu.org/congress2009>.

Carola Fischbach-Pyttel

Secrétaire générale

Les pièces jointes se trouvent à l'adresse <http://www.epsu.org/a/4567> (zone réservée aux membres – au besoin, cliquer sur le bouton « Actualiser » – nom d'utilisateur : epsu, mot de passe : uspe)

- ✓ Annexe I Appel à candidatures
- ✓ Annexe II Règles d'utilisation des langues
- ✓ Annexe III Formulaire de candidature